

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché	Communauté de communes de Petite Camargue
Objet du marché	Marché d'assurance des risques statutaires
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert soumis aux articles L 2124-2 et R 2161-3 et suivants du Code de la commande publique
Lieu d'exécution	Vauvert
Durée du marché	Deux ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Il est reconductible deux fois par tacite reconduction pour une durée d'un an sans que la durée totale du marché (y compris les deux premières années) n'excède 4 ans
Code CPV	66512000-2
Nombre et consistance des lots	En raison de la nature du marché le pouvoir adjudicateur a décidé de recourir à un marché global
Variantes	<ul style="list-style-type: none"> • Variantes obligatoires : <p>Le candidat doit présenter deux solutions alternatives obligatoires à l'offre de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre de base : porte sur le chiffrage d'une franchise à 10 jours dans le cadre de la maladie ordinaire ; ✓ Variante 1 : porte sur un chiffrage sans franchise dans le cadre de la maladie ordinaire ; ✓ Variante 2 : porte sur le chiffrage d'une franchise à 30 jours dans le cadre de la maladie ordinaire. <ul style="list-style-type: none"> • Prestation supplémentaire éventuelle : <p>L'acheteur impose aux candidats de chiffrer dans leur offre, une prestation supplémentaire éventuelle, qu'il se réserve le droit de commander ou non lors de la signature du contrat, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Prestation supplémentaire éventuelle 1</i> : garantir la Communauté de communes de Petite Camargue (CCPC), concernant son personnel affilié à la CNRACL ou à l'IRCANTEC, contre les conséquences financières mises à sa charge dans le cadre du risque statutaire suivant : <ul style="list-style-type: none"> – Maternité/paternité et accueil de l'enfant /adoption. <p>Cette prestation supplémentaire est obligatoire.</p>

Critères de jugement des offres	<ul style="list-style-type: none"> - Nature, étendue des garanties et leurs exclusions 50% au vu du mémoire technique du candidat, des réserves ou observations formulées par le candidat, ainsi que des amendements ; - Conditions tarifaires à 30% ; - Modalités et procédure de gestion des dossiers à 20% au vu des réponses apportées par les candidats en ce qui concerne le mode de gestion des contrats et des sinistres, les divers délais de traitement, les moyens de suivi des dossiers de sinistre, et la qualité de l'assistance technique proposée aux collectivités dans le mémoire de gestion fourni à l'appui de leur offre, ainsi que dans l'annexe à l'acte d'engagement qu'il leur est demandé de compléter à cet effet.
Date limite de remise des offres	Vendredi 9 septembre 2022 – 11h30
Justificatifs à produire	<p>Pièces de la candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les courtiers, le mandat de la compagnie au courtier ; - Pour les agents, le mandat de la compagnie à l'agent ; - Preuve de l'inscription à l'ORIAS pour les intermédiaires d'assurances ; - Preuve de l'existence professionnelle du candidat : agrément, immatriculation ou autre preuve pour les sociétés d'assurances, institutions ou mutuelles ; - Une lettre de candidature DC1 ; - La déclaration du candidat DC2 ainsi que pour chaque membre du groupement ; - Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - L'attestation d'assurance et de caution financière conforme au Code des assurances, pour les seuls agents et courtiers ; - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Liste de références significatives notamment dans le domaine des collectivités territoriales et/ou organismes publics pour chacune des trois dernières années ; - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. <p>Pièces de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acte d'engagement et son annexe ; - La liste précise des réserves apportées par le candidat aux cahiers des charges et ses observations ; - Un mémoire présentant les modalités de gestion des contrats et des sinistres et toutes pièces annexes nécessaires pour procéder à l'analyse des offres des candidats (nature et étendue des garanties, modalités de gestion des dossiers de sinistres, délai de traitement et assistance technique proposée, etc...) ; - Une note détaillant les mesures prises pour la mise en conformité des obligations portées par le sous-traitant dans le cadre de l'application du nouveau règlement européen n°2016/679 (RGPD) ; - Pour tester l'outil de gestion en ligne fournir un identifiant de connexion et un mot de passe de test.
Lieu où retirer le dossier de consultation et renseignements	Le dossier est uniquement téléchargeable sur le site : https://webmarche.adullact.org
Renseignements d'ordre administratif et /ou technique	Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs questions au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, et ce uniquement sur notre profil acheteur à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Adresse où les offres doivent être remises	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Délai de validité des offres	120 jours Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française
Mode de transmission retenue	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Date d'envoi du présent avis à la publication	Mardi 3 août 2022
Instance chargée des procédures	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES

<p>de recours/ Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours</p>	<p>16 avenue Feuchères 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none">• e-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr• Tél. : 04.66.27.37.00• Fax : 04.66.36.27.86• URL : http://nimes.tribunal-administratif.fr
--	---